

“ Parc & LA GRIERE - CLEMENCEAU ”
Association déclarée d'Information et de Défense
des propriétaires des parcs Clémenceau et La Grière
La Tranche sur Mer (Vendée)



Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 6 août 2022 de l'Association de
défense et d'information des Propriétaires des parcs La Grière - Clémenceau
(APGCLEM)

Chers Adhérents,

C'est avec plaisir que nous vous accueillons de nouveau à La Chapelle de La Grière, comme une majorité d'entre vous l'ont souhaitée, pour tenir l'assemblée Générale annuelle de notre association des copropriétaires Parcs La Grière Clémenceau.

Notre président, François Macé, ouvre la séance vers 16h15, en adressant ses souhaits de bienvenue et ses remerciements à l'assistance ainsi qu'à Monsieur le Maire de la Tranche-Sur-Mer, M. Kubryck, et son adjoint à l'environnement M. Carle, qui nous font le plaisir de participer à notre Assemblée, et répondront à vos questions à l'issue de la tenue formelle de notre assemblée Générale.

Il rappelle l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral de l'année 2021 – Quitus.
- Rapport financier de l'année 2021 – Quitus – Cotisations 2023
- Élection des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses.

Conformément à nos statuts, seuls les membres à jour de leur cotisation pour l'année en cours peuvent valablement participer à l'assemblée générale.

A ce jour, nous comptons 116 membres cotisants, dont 83 membres présents ou représentés, le quorum de 50% étant atteint.

Le Président présente Dominique Le Gac, vice-présidente, et Eric Bronner, administrateur, qui l'ont épaulé au cours de cette année, et qui l'assisteront pour le bon déroulement de cette assemblée.

1- Rapport moral

Mesdames, Messieurs les membres de notre association, co-propriétaires des parcs Clémenceau, La Grière.

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle pour vous dresser le bilan de l'action de notre association des Parcs Clémenceau-La Grière au cours de l'année écoulée.

Nous tenons à remercier Monsieur le curé de la paroisse de La Tranche d'avoir mis le site de La Chapelle de La Grière à notre disposition.

En préambule, nous souhaitons vous rappeler que notre association a pour objet, selon nos statuts, d'assurer l'information, la représentation et La Défense collective des intérêts matériels et moraux collectifs de ses membres.

Dans ce cadre, nos actions au cours de l'année 2021 ont consisté dans la continuité des années précédentes, à:

- 1- vous informer sur la vie de notre association et sur l'actualité de notre cité qui touche plus spécifiquement notre environnement:

Un nouveau bureau s'est constituée, suite aux élections lors du CA après l'AG du 14 août 2021, pour mener à bien les travaux autour du Président, avec Eric Bronner, résidant avenue des tulipes à l'année, et Dominique Le Gac vice-présidente, ainsi que Matthieu Dexmier trésorier. Marie-Pierre Tessier, secrétaire, a travaillé sur le PV de la dernière AG et l'actualisation de la liste des adhérents.

Les principaux travaux réalisés concernent :

- La publication d'une Newsletter avec un premier numéro en décembre 2021, sur l'actualité de nos parcs et de La Tranche sur Mer, comprenant un questionnaire sur les points marquants débattus lors de notre dernière AG.
- Un projet de réaménagement de la Place des Camélias, avec l'installation d'une aire de jeux pour jeunes enfants (2 à 7 ans)et plantation d'arbres : recherche de fournisseurs, devis, contact mairie pour présentation du projet
- Un projet d'exposition photos sur l'histoire de nos parcs avec appel à envoi de photos
- Participation aux réunions de coordination des parcs des 4 décembre 2021 et 5 juillet 2022
- Participation aux réunions des associations tranchaises, notamment celle du 9 juin 2022
- Préparation de la prochaine Assemblée Générale .
- Une 2^{ème} Newsletter en juin 2022 présentant les résultats du sondage, et en tirant les conséquences sur le lieu et heure de la prochaine AG, le CR de la réunion des présidents d'associations, une présentation de la nouvelle loi Climat et Résilience qui concerne un volet immobilier concernant nos habitations, et aussi un futur plan d'urbanisme le long de nos côtes.
- Une recherche de nouveaux administrateurs pour avoir plus de forces vives au sein du bureau.

Éric Bronner présente la maquette de l'aménagement de la place des Camélias, qui sera affiché lors de l'AG, et pour lequel nous demanderons un vote de principe à l'AG. Pour le moment, le projet a essuyé un refus de la part de M. le Maire, après échanges par mail, mais non-obtention de RV. Un des arguments concerne le risque « de voir les autres parcs demandés la même chose ». Pour rappel, nous financerions les jeux pour enfants, (devis Octobre 2021 autour de 20k€) à charge à la mairie d'assurer l'entretien et l'aménagement de la place. A noter que certains riverains ont proposé de participer à la plantation d'arbres.

Expo-photo : Une 50 aine de photos ont été envoyées par quelques adhérents : nous en avons fait un tirage papier qui sera présenté sous feuille plastifiée lors de l'AG. Nous verrons le retour et une nouvelle exposition pourra sans doute être envisagée .

- 2- relayer les actions de la mairie pour la sécurité de nos parcs, et la sauvegarde de notre environnement,

Nous participons à plusieurs réunions organisées par la municipalité tranchaise :

- La réunion des présidents d'associations de La Tranche-Sur-Mer dont la dernière s'est tenue le 9 juin 2022, et nous étions représentés par Dominique Le Gac. Un CR a été remis dans la Newsletter de juillet 2022
- Les réunions de coordination des parcs qui se tient 2 fois par an, et dont la dernière a eu lieu le 5 juillet dernier . Nous avons fourni une liste de questions préalablement :

1- Axe partagé avenue des tulipes avec marquage au sol comme celui réalisé Avenue Maurice Samson , demande déjà formulée l'année dernière, le marquage 30 étant insuffisant .

2- Protection des dunes: sur une bonne partie des dunes allant de la plage Flandres Dunkerque jusqu'à celles de la place Roger Briand , les hautes ganivelles doivent être renforcée pour éviter l'intrusion de vacanciers sur les dunes . Par ailleurs les ganivelles de bas de dunes plus récentes ont été recouvertes de sable mais état dégradé et dangereuse par endroits .

Nettoyage du sable place Roger Briand . Manque de ganivelles pour stopper le sable hors saison

3-Stationnement : réfection des parkings Flandres Dunkerque et camélias sur le printemps : a priori pas de stationnement payant ?

Quid développement de parkings non payants en entrée de ville sur marais pour bloquer l'afflux de véhicules, tant en centre ville que sur parkings plage saturés, avec navettes gratuites : cf bouchons samedi 28 mai dernier ? Et saturation des parkings et de l'avenue des tulipes

Précédente expérience (parking derrière M. Bricolage) : manque de signalétique .

4- Plan de circulation : quelles modifications et nouveautés sur saison 2022 La Grière et La Tranche ?

5- Réseau téléphonique et internet / Déploiement Plan fibre sur la Tranche : Évolution de la situation

6- Évolution grands projets de la commune : déplacement SUPER U , Centre de remise en forme, Golf

7- Réflexion : Navette Gare TGV La Roche - La Tranche pour week-end été , ponts . Quid site partagé pour permettre aux propriétaires et vacanciers de se contacter pour organiser regroupements du transit voyageurs ?

8- Suite article Ouest France citant la Tranche sur projet de loi sur dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets : QUEL IMPACT pour la Tranche et nos parcs sur les 30 années à venir.

Le CR de cette réunion sera publié ultérieurement sur notre site. Ces questions seront évoquées lors des questions réponses avec M. le Maire ci-après.

-Sécurité – En cette période de forte sécheresse, et pour éviter tout départ de feu qui pourrait avoir des conséquences catastrophiques sur notre pinède, nous vous rappelons une extrême vigilance sur la sécurité incendie : le nettoyage régulier de vos terrains en évitant l'accumulation des épines de pin, et une attention particulière à l'usage de barbecues sur leur terrain boisé : seuls les barbecues en dur ou électriques sont autorisés. Les barbecues non protégés ne sont pas autorisés sur nos terrains boisés. Une directive départementale, émanant du préfet, datant du 26 novembre 2012 rappelle la responsabilité civile et pénale des auteurs de feux qui seraient déclenchés par de tels barbecues. De plus, il est de la responsabilité de chacun de surveiller toute action de voisinage qui pourrait provoquer un risque incendie, en prévenant les services municipaux si besoin.

Avant de passer au rapport financier et vous laissez la parole, nous devons organiser chaque année les élections du conseil d'administration conformément aux statuts.

Les administrateurs élus qui se représentent sont :

Dominique Le Gac, Dany Beekman, Clarisse Becker, Anthony Bertrand, Eric Bronner, Mathieu Dexmier, Grégoire Lamy, Damien Larger, François Lecoer, François Macé, Gilles Rhoné.

Marie-Pierre Tessier ne souhaite pas se représenter et nous la remercions pour tout le travail de secrétariat effectué.

Nous avons un nouveau membre qui se présente : Vibol Sarre, qui est au 77 de l'avenue des tulipes, et habite La Rochelle. Souvent à la Tranche il sera présent pour épauler le bureau.

Notre conseil a besoin de se renouveler et comme tous les ans nous sollicitons celles ou ceux qui souhaiteraient nous rejoindre.

2 – Rapport financier

Le président présente les comptes 2021 et le rapport financier daté du 5 août 2022, établi par le trésorier Mathieu Dexmier :

Les comptes de l'année 2021 de notre association présentent un solde négatif de **141.92€** après :

- Des recettes de **1 841.58€** dont 1 655€ de cotisations adhérents :
Pour 2021 à hauteur de 1 530€ soit 102 cotisants contre 73 l'an dernier, 125€ de cotisations de soutien,
Le solde des recettes correspond aux produits financiers sur compte livret pour 186.58€.
- Des dépenses pour **1 983.50€**, en hausse de 706.96€,
- Les dépenses concernent notamment la prestation de gestion du site internet auprès de la société DGT Concept pour 372€, et les coûts de mise en forme graphique du Pins & Rivages pour 883€. Les autres dépenses significatives concernent les charges récurrentes de frais d'assemblée, d'assurance RC, administratifs et frais bancaires, pour respectivement 350€, 132€, 239€ et 7€.

L'association conserve une trésorerie de plus de 41k€ lui permettant d'envisager soit des projets en lien avec son objet social, soit la défense des intérêts de l'association ou de l'environnement au sein de ses parcs.

Le rapport moral et le rapport financier présentés au vote font l'objet d'une approbation à l'unanimité.

3 – Conseil d'Administration

Comme indiqué dans le rapport moral, il y a lieu, chaque année, de renouveler ou nommer les membres du conseil d'administration. La liste des membres actuels est présentée oralement : tous les membres se représentent à l'exception de Marie-Pierre Tessier qui ne souhaite pas son renouvellement, et un nouveau membre Vibol Sarre.

Présentée au vote, leur nomination et/ou renouvellement sont adoptés par l'assemblée générale à l'unanimité.

4– Echanges avec la Municipalité

François Macé introduit ensuite M. Serge Kubrick, Maire de La Tranche-sur-Mer, et M. Pierre-Jacques Carle, conseiller municipal, délégué à l'environnement, au développement durable et au littoral, qui ont accepté, comme chaque année, l'invitation de l'Association.

P

Association loi de 1901. Siège Social : Mairie de La Tranche sur Mer

<http://www.apgclem.com>